



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
22 avril 2026

Date d'affichage
6 mai 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents : ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** : Tatiana TOMCZYK

Numéro interne de l'acte : 2026-04-30-02c

Objet : Budget assainissement : vote du Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction M57,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** le Budget primitif 2026 tel que décrit ci-dessous, chacune des sections étant équilibrée en dépenses et en recettes,

INVESTISSEMENT

Dépenses	130 446.84
Recettes	130 446.84

FONCTIONNEMENT

Dépenses	30 246.80
Recettes	30 246.80

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire

Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance

Tatiana TOMCZYK